

Prévention des conflits: intégration régionale et coopération, prévention à court terme

2001/2182(COS) - 06/11/2001

La commission a adopté à l'unanimité le rapport de M. Joost LAGENDIJK (Verts/ALE, NL) sur la communication de la Commission. Elle se félicite des différentes propositions de la Commission, mais estime que des mesures concrètes s'imposent. Elle préconise une approche globale de construction de la paix qui inclue de nombreuses dimensions, telles que l'aide humanitaire, la coopération au développement, la politique commerciale, le rétablissement et le maintien de l'ordre juridique intérieur, la (re)construction de l'administration, le dialogue interethnique, l'éradication de la pauvreté, la lutte contre la criminalité organisée et le trafic de stupéfiants, le contrôle effectif des exportations d'armements, ainsi que l'éducation. Il s'agit avant toute chose, pour les députés, d'associer autant que possible tous les acteurs de la société civile à la reconstruction et à la réconciliation; les ONG spécialisées doivent y jouer un rôle essentiel avec l'appui de la Commission et en coopération étroite avec les actions du Conseil. Il faut, à cet effet, continuer de faire appel au savoir-faire du Réseau universitaire de prévention des conflits (CPN). Les députés réitèrent également la proposition ancienne du Parlement de créer un Corps civil européen de paix, dont les missions seraient exclusivement civiles (formation et déploiement de spécialistes civils, arbitrage, médiation, rétablissement de la confiance entre les parties en conflit), et à faire en sorte que des ressources soient réservées pour le financement de ce corps. Bien que la prévention des conflits soit un objectif essentiel des relations extérieures de l'UE, comme l'a reconnu le Conseil européen de Göteborg en juin 2000, le rapport note que de nombreux obstacles découlent de la fragmentation des politiques en "piliers" et que la Commission n'aborde pas ce problème de façon adéquate. La Commission est appelée à renforcer ses délégations et à intégrer la prévention des conflits aux programmes de l'UE. Enfin, une coopération maximale s'impose avec les autres institutions multilatérales en ce domaine, et notamment avec les Nations unies; les députés invitent les Etats membres à œuvrer en faveur d'une réforme de l'ONU dans un esprit de participation plus démocratique.